



« ACCUEIL VÉLO », UN LABEL AU SERVICE DES TOURISTES

Pour répondre aux nouvelles aspirations venant d'une clientèle à vélo toujours plus nombreuse, la marque « Accueil Vélo » propose un label unique, simple et lisible sur l'ensemble des territoires disposant d'itinéraires cyclables touristiques.

ÉLIANE PATRIARCA / Journaliste

Mis en place par les organismes touristiques locaux sous l'égide de France Vélo Tourisme, le label Accueil Vélo permet aux cyclistes d'identifier le plus simplement possible tous les établissements et les lieux adaptés à la pratique du tourisme à vélo. Il s'agit d'une marque nationale, attribuée à différents prestataires sur l'ensemble des territoires disposant d'itinéraires cyclables touristiques, et qui s'engagent à réserver le meilleur accueil aux cyclistes. Offices de tourisme, hôtels, campings, ports fluviaux et même gares : ils sont déjà 6 400 en France à avoir obtenu ce label valable durant trois ans.

Ce label trouve ses origines au bord de la Loire. La marque « Accueil Vélo » a été créée en 2008 par le comité régional du tourisme Centre-Val de Loire. La direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DG-CIS) se rapproche alors du comité régional du tourisme Centre-Val de Loire afin de s'appuyer sur l'expérience de La Loire à Vélo et des référentiels créés dans ce cadre.

Sous l'impulsion de l'État qui souhaite harmoniser le tourisme à vélo à l'échelle nationale, il est décidé que le référentiel « Accueil Vélo » sera utilisé sur tout le territoire. C'est pour mener ce projet d'harmonisation, que France Vélo Tourisme a vu le jour en 2012. L'association réunit des acteurs institutionnels et des représentants d'entreprises dans l'objectif de promouvoir le tourisme à vélo en France, et de développer l'économie touristique liée à cette filière.

UN GAGE DE QUALITÉ DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

Pour être éligible à la labellisation, le prestataire doit d'abord s'assurer d'être situé à moins de cinq kilomètres d'un itinéraire cyclable balisé, puis remplir l'ensemble des critères obligatoires du référentiel de qualité Accueil Vélo correspondant à l'activité de chaque établissement : de l'accès à des équipements adaptés aux cyclistes - abri vélo sécurisé, kits de réparation, informations et conseils sur les circuits -, jusqu'aux services dédiés : transfert de bagages, douches, lavage et séchage du linge ou du vélo...

L'EXEMPLE DU GRAND LONGWY

Pour l'office du tourisme du Grand Longwy, labellisé Accueil vélo en août 2023, la démarche a demandé deux années de travail. « Demander le label s'imposait pour nous car notre territoire dispose de voies vertes et nous sommes transfrontaliers », indique Christian Manfredi, président de l'office de tourisme du Grand Longwy. « Nous sommes situés à trois kilomètres du Luxembourg et de la Belgique. Longwy se trouve aussi au centre du parcours de la Voie Bleue (780 kilomètres), qui permet de relier le Luxembourg à Lunéville. ». Pour répondre aux exigences du Label Accueil Vélo, l'office du tourisme s'est doté de « 200 vélos en location, répartis dans vingt stations des communes du Grand Longwy. » Ils peuvent être utilisés par les habitants du Grand Longwy comme par les touristes arrivés sans vélo. Les trente premières minutes sont gratuites, ensuite, le kilomètre coûte cinq centimes.

DE LA VISIBILITÉ ET UNE PLUS-VALUE

« Nous nous sommes aussi équipés de casques, de gilets jaunes, de racks à vélo, de hangars sécurisés, de toilettes, mis à disposition des vélotouristes », poursuit Christian Manfredi. « Et nous avons recruté une "guide-vélo" à hauteur de vingt heures par semaine. Elle a créé des itinéraires de tourisme à vélo allant de vingt à quarante kilomètres, et réalisé des cartes de ces itinéraires pour favoriser les déplacements et les visites. » Deux hôtels se sont aussi dotés du label Accueil Vélo : « Ils proposent des kits anti-crevaison, des dispositifs de lavage des vélos, des hangars sécurisés où entreposer les vélos, des machines à laver et sécher le linge, un restaurant où les vélotouristes peuvent déjeuner ou dîner. » Pour le territoire du Grand Longwy et pour ses acteurs, estime le président de l'office du tourisme, « ce label est l'assurance d'être répertoriés et identifiés dans tout le réseau Accueil Vélo et de bénéficier du plan marketing du réseau France Vélo Tourisme. Il va donner une plus-value aux commerces, aux restaurants, aux hôtels. » France Vélo Tourisme a désormais déployé la marque « Accueil Vélo » sur l'ensemble du pays et met tout en œuvre pour que le nombre de prestataires labellisés atteigne 20 000 à l'horizon 2030. ■